



Maintenir le cap des revendications

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

La période que nous traversons ne doit pas nous faire oublier nos positions et revendications. Ce qui est d'ailleurs aussi le cas pour le gouvernement et le patronat!

Par exemple, nous n'oublions pas l'accord honteux sur les retraites complémentaires, qui contraint les salariés à accepter une amputation pendant trois ans de leurs revenus ou à partir un an plus tard en retraite.

Cet accord, notamment avalisé par le Medef et la CFDT et appuyé par le gouvernement, non content de présenter des économies à Bruxelles, constitue un vrai recul social et ouvre la porte à un déplacement de l'âge de départ en retraite.

Cet axe entre les pouvoirs publics, la CFDT et le Medef tend à devenir systématique et fonctionne en partie sur les renvois d'ascenseur.

C'est ainsi, par exemple, que ces dernières semaines, pour la présidence du Cese (Conseil économique, social et environnemental), on a vu le trio Medef, direction du PS et CFDT s'activer pour mettre à sa tête un représentant du Medef.

On comprend alors que le contenu de la négociation collective devient plus aléatoire.

Aussi, quand le secrétaire général de la CFDT parle de « jeu de postures » concernant le comportement d'autres syndicats, comme le nôtre, on aurait envie de sourire... Sauf que ce sont les salariés qui en font les frais.

Comme nous l'avons toujours expliqué, le crédit de la négociation collective porte aussi sur son contenu et autant il n'est pas normal qu'un syndicat ne signe rien, autant il est anormal qu'un syndicat signe tout.

Mais il est vrai que les confédérations n'ont pas toutes la même conception du syndicalisme.

Par ailleurs, saisi par la CGT qui souhaitait modifier les fonds du paritarisme en fonction de la représentativité, le Conseil constitutionnel vient de la débouter. Ce qui n'est pas anodin, y compris au regard de la représentativité.